

le naturaliste canadien

LA SOCIÉTÉ PROVANCHER
D'HISTOIRE NATURELLE
DU CANADA

Tiré-à-part

***L'Hudsonia tomentosa* à la Baie-James : extension nord-ouest de son aire de répartition**

Christian Fortin, Jean Deshayes, Marie-Josée Grimard et Martin Ouellet

Volume 130, numéro 1 – Hiver 2006

Pages 23-24

L'*Hudsonia tomentosa* à la Baie-James : extension nord-ouest de son aire de répartition

Christian Fortin, Jean Deshayé, Marie-Josée Grimard et Martin Ouellet

[...] My head is dizzy with the scent of *Hudsonia*, those sunny flowers-for-a-day. I sneer at the sea. The tide caresses this place in the sand, gently leaving a lump by the sea, and, in me.

David Shields

Introduction

L'*hudsonie tomentosa* (*Hudsonia tomentosa*) est connue des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de l'Outaouais et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Labrecque et Lavoie, 2002). Elle était considérée comme très rare au Québec par le frère Marie-Victorin (Marie-Victorin, 1995). Cette espèce est actuellement susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (Labrecque et Lavoie, 2002).

En 2002 et 2003, un inventaire de la rainette faux-grillon boréale a été réalisé dans le cadre de l'étude d'avant-projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert (Fortin *et al.*, 2003; Bouchard *et al.*, 2004). Au cours de cet inventaire, une colonie d'*hudsonie tomentosa* a été découverte le long de la rivière Rupert, à la Baie-James (figure 1). Cette mention fut par la suite validée, puis la

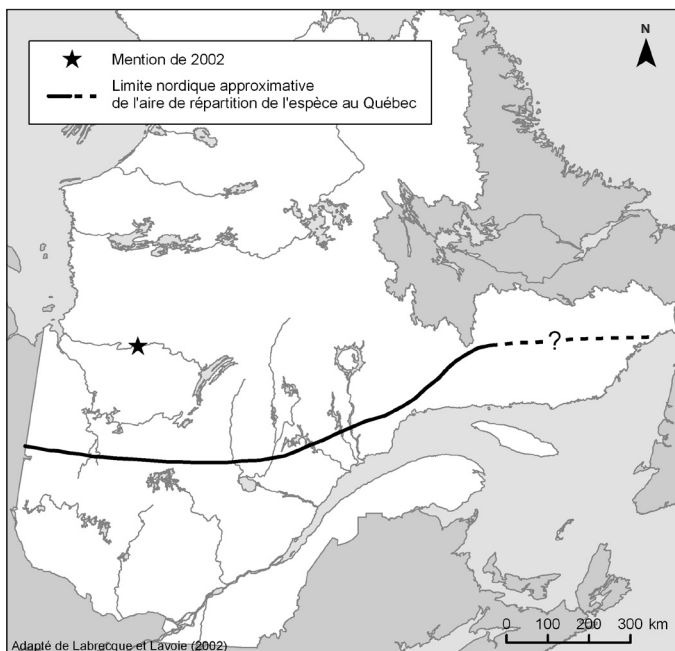
colonie a été caractérisée. Cette note a pour objectif de documenter cette observation d'intérêt, en plus de décrire brièvement l'espèce et son habitat.

L'*hudsonie tomentosa*

L'*hudsonie tomentosa* est un arbuste de la famille des Cistacées. Elle appartient au type biologique chaméphyte, c'est-à-dire qu'elle possède une tige peu élevée (10 à 20 cm) au-dessus du sol, ce qui lui permet de passer l'hiver à l'abri sous la neige. Cette plante, très ramifiée, pousse en touffes très denses (photo 1) et possède de nombreuses fleurs jaunes (photo 2). La floraison a lieu au cours de l'été, principalement en juillet.



Photo 1. Colonie d'*hudsonie tomentosa*, rivière Rupert



Adapté de Labrecque et Lavoie (2002)

Figure 1. Localisation d'une colonie d'*hudsonie tomentosa* le long de la rivière Rupert, à la Baie-James

Une spécialiste des dunes

Son habitat correspond aux terrains sableux exposés, soit les plages, les dunes et les abords des routes (Grandtner, 1993; Stalter, 1993; Dunwiddie *et al.*, 1996; Labrecque et Lavoie, 2002). Elle préfère tout particulièrement les vieilles dunes stables (Grandtner, 1993; Stalter, 1993). De par son mode de croissance en coussinets serrés, elle est considérée comme une bonne fixatrice des sables éoliens et aide ainsi à contrôler l'érosion (Kucinski et Eisenmenger, 1943).

Christian Fortin est biologiste à la firme de conseillers en environnement FORAMEC. Jean Deshayé est botaniste chez FORAMEC. Marie-Josée Grimard, biologiste, est conseillère en environnement chez Hydro-Québec. Martin Ouellet est médecin vétérinaire, herpétologiste et chercheur en environnement pour Amphibia-Nature.



Photo 2. L'HUDSONIE TOMENTEUSE EN FLEURS, ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Une présence locale marquée

Cet arbrisseau nain possède la capacité de coloniser des sites sableux pauvres en nutriments grâce, entre autres, à son association avec des algues bleu-vert fixatrices d'azote (Nelson *et al.*, 1986). De plus, cette plante aurait des propriétés allélopathiques, c'est-à-dire qu'elle inhiberait la croissance ou la reproduction des espèces compétitrices en sécrétant dans le milieu des substances chimiques plus ou moins toxiques (dans Stalter, 1993). Les communautés associées à cette spécialiste des dunes sont en effet généralement très pauvres en nombre d'espèces (Grandtner, 1993 ; Dunwiddie *et al.*, 1996). Cette particularité expliquerait sa dominance locale au niveau de la superficie occupée, allant de 30 m² à 0,5 ha pour les colonies caractérisées par Stalter (1993) dans l'est des États-Unis.

L'extension d'aire

La population d'HUDSONIE TOMENTEUSE de la Baie-James a été découverte le 12 juin 2002. À cet endroit, la plante colonise un petit complexe dunaire situé en rive droite de la rivière Rupert à une altitude d'environ 260 m (photos 1 et 3). Cette population occupe une superficie de quelques centaines de mètres carrés. Elle est située en position suprariveraine. Le projet de la centrale de l'Eastmain-1-A et de la dérivation Rupert n'aura aucun impact sur cette colonie.

Quelques plants d'élyme des sables (*Leymus mollis*) croissent près des coussinets de l'HUDSONIE. Un peu plus haut sur la dune, on note, entre autres, la présence de l'épinette noire, du sapin baumier, du bouleau blanc et de l'aulne. Cette population est la seule colonie recensée pour cette espèce au cours de l'étude sur les espèces floristiques rares dans la zone étudiée. La mention la plus proche est située près du lac Girouard, le long de la rivière Mégiscane, en Abitibi-Témiscamingue. Dans l'ouest du Québec, cette localisation constitue une extension de l'aire de répartition de cette plante d'environ 320 km vers le nord.

Remerciements

Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'appui et au financement d'Hydro-Québec. Nous tenons à remercier tout particulièrement les communautés crie de Waskaganish, Nemaska, Mistissini, Eastmain et Wemindji pour leur soutien et leur enthousiasme tout au long des travaux de terrain. Jacques Ouzilleau a généreusement accepté de commenter la version préliminaire de cette note. Étaient présents lors de la découverte de la colonie : Christian Fortin, Martin Ouellet, Patrick Boulay et Abraham Mianscum.



Photo 3. Complexe dunaire le long de la rivière Rupert

Références

- BOUCHARD, D., J. DESHAYE et C. FORTIN, 2004. Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert. Étude de la végétation et des espèces floristiques et fauniques à statut particulier. Rapport préparé pour la Société d'énergie de la Baie James. FORAMEC, Québec, 91 p.
- DUNWIDDIE, P.W., R.E. ZAREMBA, and K.A. HARPER, 1996. A classification of coastal heathlands and sandplain grasslands in Massachusetts. *Rhodora*, 98 : 117-145.
- FORTIN, C., M. OUELLET et M.-J. GRIMARD, 2003. La rainette faux-grillon boréale (*Pseudacris maculata*) : présence officiellement validée au Québec. *Le Naturaliste Canadien*, 127 (2) : 71-75.
- GRANDTNER, M.M., 1993. Dry coastal ecosystems of eastern Canada. In Van der Maarel, E. (Ed.). *Dry coastal ecosystems. Africa, America, Asia and Oceania*. Elsevier, New York, pp. 289-297.
- KUCINSKI, K.J. and W.S. EISENMENGER, 1943. Sand dune stabilization on Cape Cod. *Economic Geography*, 19 : 206-214.
- LABRECQUE, J. et G. LAVOIE, 2002. Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec, 200 p.
- MARIE-VICTORIN, F., 1995. Flore laurentienne. 3^e édition. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 1083 p.
- NELSON, S.D., L.C. BLISS, and J.M. MAYO, 1986. Nitrogen fixation in relation to *Hudsonia tomentosa* : a pioneer species in sand dunes, northeastern Alberta. *Canadian Journal of Botany*, 64 : 2495-2501.
- STALTER, R., 1993. Dry coastal ecosystems of the eastern United States of America. In Van der Maarel, E. (Ed.). *Dry coastal ecosystems. Africa, America, Asia and Oceania*. Elsevier, New York, pp. 317-340.